

INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTÉ



PRÉSENTATION DE L'INSTITUT 2019-2020

En partenariat avec :



Avant-propos

L'institut de formation des cadres de santé Ile de France du GHU Paris, Psychiatrie & Neurosciences est situé au cœur de Paris dans un environnement agréable et verdoyant (7 ha d'espaces verts protégés), accessible facilement par tous les moyens de communication.

Né d'une fusion en 1990 de trois instituts créés dans les années 70 (Poissy, Meaux et Sainte-Anne), notre centre de formation témoigne d'une longue expérience et d'une volonté d'ouverture aux évolutions professionnelles et sociétales. C'est donc sous le double signe de la maturation professionnelle et de la disponibilité aux changements que l'équipe pédagogique et administrative exerce dans cet institut.

Notre projet de formation s'articule autour de deux axes, en lien avec nos partenariats universitaires :

- **le management** avec le master 1 « Économie sociale et solidaire – santé et médico-social » (Paris-Est Marne la Vallée) ;
- **l'éducation et la formation** avec le master 1 « Sciences de l'éducation » cadre d'intervention en terrains sensibles (Paris Ouest Nanterre La Défense).

Notre projet pédagogique s'appuie également sur des principes forts :

- considérer l'étudiant comme acteur et positionner la formation comme un temps pour apprendre à apprendre ;
- promouvoir le rôle central d'une formation professionnelle de cadres de santé au bénéfice des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux.

Notre formation cherche à développer les compétences des cadres de santé en adéquation avec la pluralité du monde professionnel.

Ce projet met l'accent sur l'accompagnement individualisé des étudiants et la prise en compte de ses attentes, notamment à travers de nombreuses enquêtes de satisfaction.

Il fonde les choix pédagogiques de la direction et de l'équipe pédagogique et administrative.

Christine ROBIN
Directrice

TABLE DES MATIÈRES

1	SITUATION DE L'IFCS AU SEIN DU SITE SAINTE-ANNE.....	1
2	PRÉSENTATION DE L'IFCS	1
3	MISSIONS	2
4	LES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES	3
5	L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE	5
6	LES ESPACES DE CONSULTATION, D'INFORMATION ET DE RÉGULATION.....	9
6.1	LE CONSEIL TECHNIQUE	9
6.2	LA COORDINATION AVEC LES ÉTUDIANTS	9
7	LES RESSOURCES.....	10
8	PROFIL DES ÉTUDIANTS CADRES DE SANTÉ	13

1 Situation de l'IFCS au sein GHU Paris, Psychiatrie & Neurosciences

Le Groupe Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie & Neurosciences regroupe les sites de Sainte Anne, Maison Blanche et Perray-Vaucluse. Le GHU, pôle de référence en neurosciences et en psychiatrie tant sur le plan national qu'international, a une mission d'enseignement. Cette vocation l'amène à organiser diverses manifestations, colloques et conférences professionnelles. Dans le cadre de la formation permanente, il forme à tous les métiers de l'hôpital.

L'IFCS est situé sur le site de Sainte-Anne à Paris qui en assure la gestion depuis le 1^{er} septembre 2000.

Il fait partie d'une direction commune qui outre l'IFCS, est composée de l'IFSI IFAS Virginie Olivier du site Ste Anne et de l'IFSI Perray-Vaucluse.

2 Présentation de l'IFCS

L'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) est aujourd'hui, par sa capacité d'accueil, le troisième IFCS d'Île de France.

Il bénéficie d'une longue expérience dans les domaines de la formation et participe au développement des compétences des personnels de santé.

Sa vocation spécifique d'ouverture régionale s'étend plus largement à l'ensemble du territoire et aux DOM-TOM.

L'institut de formation des cadres de santé est autorisé par arrêté du Conseil Régional Ile-de-France pour :

- 85 étudiants de la filière infirmière,
- 10 étudiants de la filière médico-technique soit :
 - 4 manipulateurs en électroradiologie médicale,
 - 3 préparateurs en pharmacie hospitalière,
 - 3 techniciens de laboratoire médical.

Les tutelles de l'IFCS sont assurées par :

- la direction générale de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France pour le contrôle des modalités d'organisation des épreuves de sélection et l'évaluation de la qualité de la formation ;
- la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) pour la délivrance du diplôme cadre de santé ;
- le Conseil régional Ile-de-France (loi n°204-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales) pour le budget de fonctionnement et d'équipement, la capacité d'accueil, l'agrément de l'institut et du directeur ;
- le GHU Paris, Psychiatrie & Neurosciences pour la gestion des personnels et les locaux.

L'IFCS est enregistré sous les numéros :

SIRET	: 200 082 105 000 87
Déclaration d'activité	: 11 75 58427 75
F. I. N. E. S. S	: 750062036
FORMACODE	: 43435

3 Missions

La formation conduisant au diplôme de cadre de santé est réalisée dans le souci de répondre à la demande des usagers de la santé, des institutions publiques ou privées et des professionnels en conformité avec les textes réglementaires en vigueur :

- **le décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé** : inscrit la formation des cadres dans le contexte actuel de mutation du système de santé et dans l'évolution de la politique de formation initiale et continue des professionnels de santé,
- **l'arrêté du 18 août 1995** modifié : précise les conditions de fonctionnement des instituts de formation des cadres de santé, et détermine le programme de formation,
- **l'arrêté du 14 août 2002** : précise les modalités de gestion de la liste complémentaire,
- **l'arrêté du 15 mars 2010** : actualise l'arrêté du 18 août 1995 en regard de la création des ARS.

La formation de cadre de santé fait actuellement l'objet d'une réingénierie. Le délai de mise en place du nouveau programme de formation reste inconnu à ce jour.

Les étudiants se destinent à une triple fonction :

- gérer une unité de soins ou une structure sanitaire, sociale ou médicosociale,
- former des professionnels de santé dans un institut de formation initiale ou de spécialité,
- conduire des projets transversaux dans un établissement, un réseau ou plusieurs structures.

4 Les partenariats universitaires

Dès 1995 l'IFCS s'est rapproché du monde universitaire à travers des partenariats de formation.

Il bénéficie aujourd'hui de deux partenariats universitaires qui font l'objet de conventions :

- avec l'université **Paris Ouest Nanterre La Défense**

Les étudiants qui choisissent ces enseignements obtiennent, en complément du diplôme de cadre de santé, 60 ECTS (european crédit transfert system) du master « Sciences de l'éducation ».

- avec l'université **Paris-Est Marne la Vallée**

Les étudiants qui choisissent ces enseignements obtiennent, en complément du diplôme de cadre de santé, 60 ECTS du master « Économie sociale et solidaire – santé et médico-social ».

Une carte d'étudiant est délivrée par l'université.

Les enseignements sont dispensés dans les locaux de l'IFCS.

Nos partenaires :

<u>Université Paris Ouest Nanterre La Défense</u> Département Sciences de l'éducation 200, avenue de la République 92001 NANTERRE Cedex ☎ : 01 40 97 70 62 ou 01 40 97 73 63 RER A, station Nanterre Université	<u>Université Paris-Est Marne la Vallée</u> UPEMLV 5, Bd Descartes - Champs sur Marne 77454 MARNE LA VALLEE Cedex 2 ☎ : 01 60 95 75 00 RER A, station Champs sur Marne
--	---

En lien avec le milieu universitaire et dans une logique de continuum, l'organisme « Sainte-Anne Form@tion » propose une offre complémentaire de formation :

> **Le Diplôme Universitaire « Encadrement et gestion d'unités fonctionnelles dans le système de santé »**, en collaboration avec l'université Paris-Est Marne la Vallée. Ce diplôme s'adresse aux personnels qui ont une fonction d'encadrement et qui ne possèdent pas (ou pas encore) de diplôme de cadre de santé.

> **Le Diplôme Universitaire « Éthique soignante et hospitalière »**, en collaboration avec l'Institut Hannah Arendt de l'université Paris-Est Marne la Vallée. Ce diplôme s'adresse aux professionnels de santé ou du secteur médico-social qui souhaitent développer une réflexion s'appuyant sur des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de l'éthique soignante et hospitalière.

> **Le Master 2^e année (M2), mention « Économie sociale et solidaire – santé et médico-social »**, en partenariat avec l'université Paris-Est Marne la Vallée. Il s'adresse à tout cadre de santé, toutes filières confondues, et également à ceux qui souhaitent accéder à des responsabilités managériales dans les secteurs du sanitaire et du social. Il est accessible aux directeurs des soins ayant suivi la formation à l'école des hautes études en santé publique (EHESP) par le biais de la validation des acquis académiques.

> **Le Master 2^e année (M2), mention « Sciences de l'éducation », cadres d'intervention en terrains sensibles**, en partenariat avec l'université Paris Ouest Nanterre La Défense. Il est ouvert aux professionnels de santé ayant une expérience dans la formation et/ou dans l'encadrement d'étudiants en stage, désireux de renforcer leurs compétences dans le domaine de la recherche en éducation et en formation.

> **Le Master 1 et 2 « Sciences cliniques en soins infirmiers »** en partenariat avec l'université Versailles Saint Quentin. Il s'adresse aux infirmiers souhaitant développer une expertise clinique en soins.

5 L'équipe pédagogique et administrative

Direction		
<p>Christine ROBIN ☎ 01 45 65 73 02 ✉ ifcs@ghu-paris.fr</p>	<p><u>Diplômes et qualifications :</u></p> <p>2011 : Master Droit, Economie, Gestion, à finalité professionnelle Mention : Management des Organisations Sanitaires et Sociales, Spécialité : Management des établissements, services et organisation de santé. Université Paris Est Marne- la -Vallée</p> <p>2009 : Cycle de formation des directeurs des soins EHESP</p> <p>2003 : Maîtrise de sciences et techniques de gestion et d'animation des systèmes de formation, option formateur - Université Paris Dauphine</p> <p>1987 : Certificat cadre infirmier</p> <p>1981 : Diplôme d'État d'infirmière</p>	<p><u>Expériences :</u></p> <p>Directrice de la Formation, des Écoles et de la Documentation du GHU</p> <p>Directrice des IFSI du CHU de Bordeaux</p> <p>Directrice de l'IFSI/IFAS de l'Hôpital Saint Louis AP-HP, chargée de mission dans le cadre du DUSI Paris 7 Diderot</p>

Une équipe pédagogique : formateurs permanents

<p>Thierry DANYAUD ☎ 01 45 65 73 22 ✉ t.danyaud@ghu-paris.fr t.danyaud@eficass.onmicrosoft.com</p>	<p><u>Diplômes et qualifications :</u> 2012 : Concours sur titres de cadre supérieur de santé 2011 : Concours d'accès à la formation préparant au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social 2008 : Diplôme universitaire « Santé mentale et précarité - Interventions médico-psycho-sociales » - CH Sainte-Anne - Paris V Sorbonne 2001 : DESS « Psychologie clinique et psychopathologie » - Paris VII 1996 : Diplôme de cadre de santé – CRF Paris 1985 : Diplôme d'État d'infirmier</p>	<p><u>Expériences</u> Infirmier, cadre de santé gestionnaire de soins, cadre transversal en secteur hospitalier, cadre de santé formateur, coordonnateur de réseau à caractère médico-social, psychologue clinicien, psychanalyste, consultant. <u>Compétences :</u> Développement personnel, management, pédagogie, psychologie, psychiatrie, santé publique, supervision d'équipes, analyse de pratique, conduite de projets.</p>
<p>Nathalie GOUAILHARDOU ☎ 01 45 65 73 23 ✉ n.vincent-gouailhardou@ghu-paris.fr n.gouailhardou@eficass.onmicrosoft.com</p>	<p><u>Diplômes et qualifications :</u> 2016 : Master, mention philosophie, parcours « Éthique médicale et hospitalière appliquée », Université Paris-Est Marne-La -Vallée 2000 : Licence des Sciences sanitaires et Sociales, Université Paris XIII 2000 : Diplôme de cadre de santé, IFCS S.I.R.I.F Paris 1990 : Diplôme d'État d'infirmière, IFSI Centre Hospitalier Saint-Brieuc</p>	<p><u>Expériences :</u> Infirmière, cadre de santé formatrice, cadre de santé en unité de soins. <u>Compétences :</u> Pédagogie, management, analyse de pratiques, conduite de projet, psychiatrie-santé mentale, éthique.</p>
<p>Florence MICHON ☎ 01 45 65 73 24 ✉ f.michon@ghu-paris.fr f.michon@eficass.onmicrosoft.com</p>	<p><u>Diplômes et qualifications :</u> 2010 : Master économie et gestion des systèmes de santé et de protection sociale Université Paris Dauphine 2002 : Diplôme de cadre de santé, IFCS AP-HP 1991 : Diplôme d'État d'infirmière, IFSI CHU Lille</p>	<p><u>Expériences :</u> De direction d'établissement (structure de soins à domicile et institut de formation paramédical) De cadre de santé en centre de soins et de rééducation et en formation infirmière. <u>Compétences :</u> Pédagogie, management, conduite de projet, médico-social / handicap.</p>

Une équipe administrative – Secrétariat

<p>Laurence DELANNE ☎ 01 45 65 73 10 ✉ l.delanne@ghu-paris.fr ifcs@ghu-paris.fr</p>	<p><u>Missions :</u> Gestion des épreuves de sélection, accueil, logistique et intendance</p>
<p>Adeline GOYEAU ☎ 01 45 65 73 13 ✉ a.goyeau@ghu-paris.fr ifcs@ghu-paris.fr</p>	<p><u>Missions :</u> Gestion de la formation cadre</p>

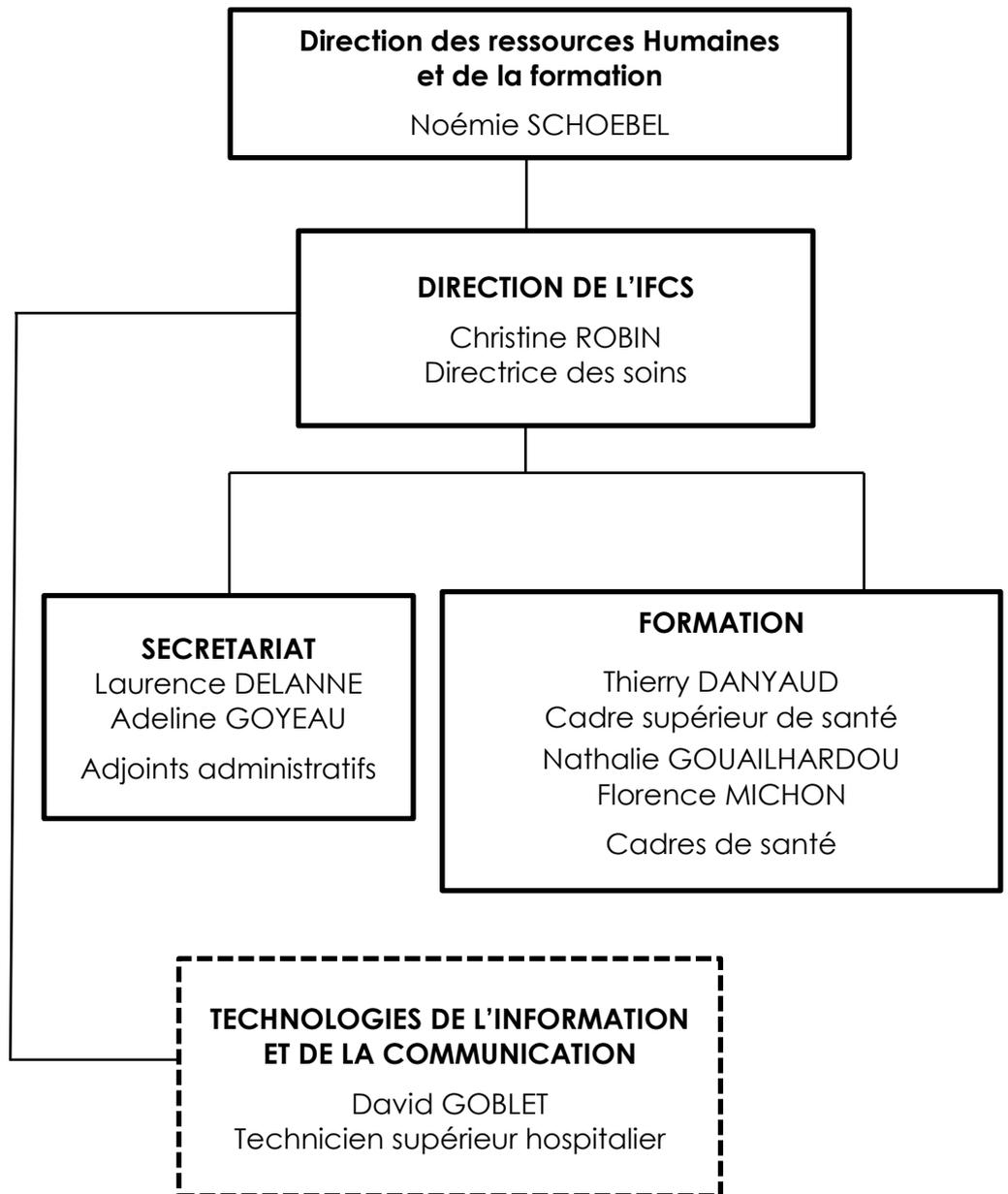
Gestion des systèmes informatiques

<p>David GOBLET ☎ 01 45 65 72 67 ✉ d.goblet@ghu-paris.fr</p>	<p><u>Missions :</u> Gestion de la plateforme informatique de formation « EFICASS » pour l'ensemble du de la direction de la formation.</p>
--	---

Une équipe de documentalistes à la Bibliothèque Henri Ey

<p>Bibliothèque Henri Ey ☎ 01 45 65 89 66 ✉ BIBLIOTHEQUE.MEDICALE@ghu-paris.fr</p>	<p><u>Missions :</u> Service documentaire aux étudiants</p>
---	---

Organigramme de l'IFCS Sainte-Anne



— Liens hiérarchiques

----- Liens fonctionnels

□ Personnel mutualisé entre les structures

6 Les espaces de consultation, d'information et de régulation

6.1 Le conseil technique

Le conseil technique de l'institut se réunit deux fois par an, en début et en fin de scolarité, sous la présidence du directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant.

Il est consulté pour toutes les questions relatives à la formation. Ses missions et sa composition sont précisées dans les articles 14 et 15 de l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé.

Les élections des délégués des étudiants ont lieu au cours des deux premiers mois de formation. Ils sont élus par leurs pairs à raison d'un au moins pour chacune des professions pour lesquelles l'institut est agréé, ainsi que, pour chacune de ces professions, au-delà de quarante étudiants, un membre supplémentaire par tranche de quarante étudiants.

Un temps de restitution aux étudiants des informations non confidentielles émises lors du conseil technique est prévu dans la planification des cours.

6.2 La coordination avec les étudiants

La coordination entre les étudiants et la directrice, l'équipe pédagogique et administrative s'organise au travers de différents temps d'échanges formels et informels.

- Des **assemblées générales** organisées dans l'année permettent d'échanger sur le fonctionnement global de l'institut et l'organisation de la formation.
- Des **rencontres** régulières avec les délégués des étudiants sont organisées pour échanger des informations, des réflexions concernant l'ensemble de la promotion. Les délégués assurent la liaison entre l'équipe pédagogique et le groupe d'étudiants,
- Des **entretiens individuels**, sur rendez-vous, sont possibles avec la directrice et les formateurs pour tout échange concernant un cas particulier.

7 Les ressources

➤ Réseaux et liaisons

L'équipe pédagogique met à profit ses nombreux contacts pour se créer des réseaux de correspondants et de personnes ressources susceptibles d'apporter des informations ou des contributions dans tous les domaines qui concernent la formation des cadres de santé.

L'institut adhère au comité d'entente des formations infirmières et cadres (CEFIEC). Cette association regroupe la grande majorité des instituts de formation, ce qui permet à l'IFCS d'être en lien avec les autres instituts de formation et d'être au cœur de l'actualité.

La dimension européenne est renforcée par l'adhésion de l'IFCS à FINE Europe (Federation of International Nurse Educators).

Par ailleurs certains membres de l'équipe adhèrent à des associations ou groupes professionnels, à titre professionnel ou personnel :

AFDS : Association Française des Directeurs des Soins

AFPP : Association Française des Personnels Paramédicaux en Électroradiologie médicale

ANDEP : Association Nationale des Écoles Paramédicales

ASCODOCPSY: réseau documentaire en santé mentale

GREX : Groupe de Recherche sur L'Explicitation

Ordre des infirmiers : conseil départemental de Paris

SERPSY : Soins Étude Recherche en Psychiatrie

➤ Intervenants

En complément des ressources internes, l'IFCS travaille avec des intervenants externes à l'institut qui assurent de nombreux enseignements. Ils sont choisis en fonction de leurs compétences et de leurs expériences. Ce sont notamment des directeurs d'établissements de santé, des coordonnateurs généraux de soins, des directeurs des soins, des cadres de santé, des médecins, des professeurs d'université, des psychosociologues, des professionnels du champ sanitaire et social, etc.

➤ **Lieux de stage**

Plusieurs stages sont à effectuer au cours de la formation, lors des modules 1, 4, 5 et 6.

L'IFCS propose aux étudiants de rechercher leurs stages afin de construire eux-mêmes leur parcours de stage. Pour autant, cette recherche est encadrée par différents critères d'exigence de l'institut :

- Les étudiants recherchent leur stage sur la base des objectifs pédagogiques donnés par l'IFCS et de leurs objectifs personnels de formation,
- Le stage étant l'occasion de découvrir un fonctionnement différent, tous les stages doivent être effectués en dehors de l'établissement de référence des étudiants,
- Les lieux de stage proposés par les étudiants doivent être validés par l'institut,
- Les stages des modules 4 et 5 doivent être réalisés obligatoirement en France métropolitaine. En effet, le projet pédagogique prévoit des retours à l'IFCS durant le stage ainsi que des visites des formateurs si besoin,
- Les stages des modules 1 et 6 ne sont pas soumis à cette exigence géographique et peuvent, en fonction des objectifs des étudiants être effectués en dehors de la métropole sous réserve de l'accord de l'IFCS,
- Il n'existe aucune prise en charge de l'institut en termes de frais de déplacement.

➤ **Le fonds documentaire de l'IFCS**

Situé dans la bibliothèque médicale Henri Ey, le fonds documentaire de l'IFCS est constitué d'environ 2 000 ouvrages, rapports et études, d'une cinquantaine de titres de revues en cours, de mémoires et travaux d'étudiants.

Il couvre les domaines suivants :

- santé publique, hôpital, soins infirmiers, éthique
- management / ressources humaines
- pédagogie / formation pour adultes
- sciences humaines
- méthodes

Les étudiants peuvent également accéder à la bibliothèque médicale Henri Ey, spécialisée dans le domaine de la psychiatrie, et au centre de documentation de l'IFSI Virginie Olivier.

Les prestations offertes aux usagers sont :

- prêt des ouvrages, mémoires et périodiques
- aide à la recherche documentaire
- accès à la base de données bibliographiques du CHSA et à Internet

En outre, les étudiants bénéficient des ressources documentaires universitaires correspondant au partenariat universitaire choisi.

➤ **Les locaux**

Les locaux mis à disposition des étudiants se trouvent dans les pavillons C et D du site Sainte-Anne. D'autres salles situées dans l'enceinte du centre hospitalier sont accessibles (salle de conférence, audiovisuelle, informatique).

L'ensemble des salles sont équipées de matériel pédagogique et d'une connexion WIFI.

La détention d'un ordinateur portable individuel est fortement recommandée.

➤ **Plateforme de formation EFICASS**

Une plateforme informatique de formation, accessible et consultable à distance via internet et un code d'utilisateur personnel, est mise à disposition pour chaque étudiant entrant en formation.

Dénommée EFICASS (**E**tudiant – **F**ormation – **I**nfirmier – **C**adre de santé – **A**ide-**S**oignant – **S**ainte-Anne), cette plateforme comprend :

- Une messagerie OUTLOOK ®, permettant de :
 - correspondre par courriels entre étudiants et/ou avec l'équipe pédagogique et administrative de l'IFCS ;
 - consulter un calendrier partagé ;
 - bénéficier d'une liste de contact ;
 - recevoir des messages d'alerte (changement de planning, information importante...) ;
- LYNC ® : pour bénéficier de la messagerie instantanée (chat), des appels audio et vidéo et tenir des réunions en ligne ;
- Un site avec des espaces réservés aux étudiants, pour :
 - consulter des informations ;
 - stocker des documents (supports d'enseignements, documentation associée, documents pédagogiques...) ;
 - déposer des travaux (évaluations, mémoire...) dans un délai imparti, à destination de l'équipe pédagogique ;
 - collaborer en travaillant simultanément sur un même document ;
 - consulter des sites internet professionnels via des liens préétablis.

La plateforme - commune à l'IFSI, Sainte-Anne Form@tion et l'IFCS - est gérée par David GOBLET, technicien supérieur hospitalier.

8 Profil des étudiants cadres de santé

La position stratégique du site Sainte-Anne, la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement global des cadres et le développement de partenariats universitaires permettent à l'IFCS de profiter d'un large recrutement géographique.

Données relatives aux épreuves de sélection 2019 :

57,85 % des candidats présents aux épreuves écrites de sélection ont été admissibles

82,35 % des candidats présents aux épreuves orales de sélection ont été admis

43,95 % des candidats présents aux épreuves écrites de sélection ont été admis sur liste principale ou complémentaire

Données relatives à la promotion 2019-2020 :

- Formation professionnelle initiale des étudiants
 - Diplôme d'État d'infirmier 90 %
 - Diplôme d'infirmière du secteur psychiatrique 02 %
 - Diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie 02 %
 - Diplôme d'État de manipulateur en électroradiologie médicale 04 %
 - Brevet professionnel de préparateur en pharmacie hospitalière 02 %
- Bassin de recrutement des étudiants
 - 72 % des étudiants sont originaires d'Ile-de-France
 - 20 % des étudiants sont originaires de province
 - 8 % des étudiants sont originaires des DOM-TOM
- La moyenne d'âge observée est de 39 ans
- Les étudiants exercent pour :
 - 84 % d'entre eux en secteur public : établissements de santé, fonction publique territoriale, armée
 - 14 % d'entre eux en secteur privé : clinique, secteur libéral, centre de soins
 - 2 % d'entre eux en secteur associatif
- La prise en charge financière de la formation se fait soit par l'employeur, soit par un organisme de financement (FONGECIF, ...). Et 12 % des étudiants financent eux-mêmes leurs études.

Les expériences professionnelles des étudiants sont riches et variées et de plus en plus d'étudiants (76 %) sont en situation de faisant fonction de cadre avant la formation et ce, aussi bien en service de soin qu'en institut de formation.

Au travers de son projet pédagogique, l'IFCS prend en compte et valorise cette diversité.